



FICHE D'INSCRIPTION NATATION JEUNE

1 - IDENTITE

NOM PRENOM

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TELEPHONE FIXE TELEPHONE PORTABLE

ADRESSE MAIL



2 - FORMULE D'ABONNEMENT

Inscription l'année 1 séance / semaine : Commune : **150.00 €** / Hors C : **210.00 €**

Carte abonnement « Activité » : **facturée 3.40€ en cas de perte**. Elle est obligatoire à chaque séance ; entrée/sortie. Elle est la propriété de la Mairie et devra être restituée à la fin de la saison.

3 - CHOIX DE VOTRE SEANCE

HORAIRES	JOURS	SEANCES
Choix n° 1 De à		
Choix n° 2 De à		

**Pour compléter, reportez-vous au tableau.(voir au dos)
Inscrivez à l'identique les horaires, jours et séances.**

	GRAINE DE NAGEURS N1	GRAINE DE NAGEURS N2	GRAINE DE NAGEURS N3	JEUNES SANS TECHNIQUE N4
LUNDI	17H15/18H00	17H15/18H00	17H15/18H00	
MARDI	17H15/18H00			
MERCREDI	14H30/15H15	15H30/16H15	14H30/15H15	16H30/17H15
JEUDI	17H15/18H00			
VENDREDI			18H00/18H45	

Niveau 1 Graine de nageurs : je me déplace sur 12,50m.

Niveau 2 Graine de nageurs : je me déplace sur 50m, 2 nages.

Niveau 3 Graine de nageurs : je me déplace sur 100m, 3 nages.

Niveau 4 Jeunes sans technique.

4 - CONDITIONS GENERALES

NE JOIGNEZ AUCUN REGLEMENT A VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION

- Les dossiers incomplets ou nous parvenant **après le 27 août** ne seront pas traités.
- Les inscriptions sont effectuées par ordre d'arrivée. (cachet de la poste faisant foi).
- Toute demande d'inscription doit être accompagnée :
 1. d'une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
 2. d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive souhaitée, datant de moins de 3 mois au moment de l'inscription.
 3. de 2 photos.
 4. Pour les activités enfants, **fournir le brevet attestant du niveau requis** pour l'activité.
- Le paiement s'effectuera avec le courrier de confirmation à partir du 1^{er} septembre.
- **Aucun cours** ne sera dispensé **pendant les vacances scolaires** (sauf les samedis de début de vacances).
- Les jours fériés ou les fermetures exceptionnelles ne donneront pas lieu à un report de cours.
- Il appartient aux parents de prendre en charge les enfants en dehors des heures d'activités. L'établissement sera fermé pour vidange technique deux semaines par an au minimum.
- L'activité n'est pas couverte par une assurance spécifique communale.
- L'abonnement est nominatif et individuel.
- Les inscriptions ne seront pas remboursées. Sauf avis médical, déménagement, et mutation.
- **La douche est obligatoire.**

Je certifie avoir pris connaissance de la fiche d'information sur le déroulement des activités aquatiques.

Date :

Signature :

